Le conseil communautaire Cœur de Pévèle s'est tenu la semaine dernière

## Au service des citoyens

- ➤ Le conseil de la Communauté de communes du Cœur de Pévèle s'est réuni ce jeudi 27 septembre, sous la présidence de Dominique Bailly. Il a surtout été question dans les thèmes abordés des services visant à améliorer le cadre de vie des citoyens de la communauté.
- Réfection du parquet de la salle Léo Lagrange. Le conseil communautaire a décidé d'effectuer des travaux de réfection du parquet de la salle de sports Léo Lagrange à Orchies. En effet, le parquet, fortement utilisé et dégradé n'a pas connu de rénovation depuis plusieurs années. Comme pour le terrain de football synthétique, des contacts ont été pris avec la Région et le Département afin d'obtenir des subventions pour effectuer ces travaux à moindre frais pour la communauté de communes. Ces subventions permettront de réaliser un parquet entièrement neuf au lieu de restaurer simplement les parties les plus endommagées, et ainsi d'améliorer la pratique sportive des différents utilisateurs de la salle.
- Accessibilité des personnes handicapées. La ville d'Or-

chies, sous l'impulsion de son maire, a été l'une des premières à mettre en place une commission pour l'accessibilité des personnes handicapées. Du fait de la loi de février 2005, la compétence de cette mission s'étend à la communauté de commune.

Cette commission a pour but d'améliorer les conditions de vie, de transport, de travail des personnes handicapées. Dominique Bailly déclare vouloir « faire un travail de citoyen » en transférant à l'intercommunauté cette commission qui permettra aux élus de travailler à l'amélioration de ces conditions. Les élus invitent les associations représentatives de personnes handicapées et de parents d'enfants handicapés à participer au projet.

Cette instance de concertation a pour mission de procéder à un état des lieux du niveau d'accessibilité dans la communauté (transports, voirie, espaces publics, logement) et de proposer toute initiative visant à améliorer cette accessibilité.

■ Sécurité et prévention de la délinquance. En raison des problèmes de sécurité affectant le territoire communau-

taire, le conseil a adopté la mise en place d'un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance. La ville d'Orchies avait déjà mis en place cette structure et à la demande du sous-préfet, la compétence passera désormais à la communauté de communes. Cet organisme a pour but de rassembler les expériences et de travailler avec les agences bancaires, les commercants, la grande distribution, la gendarmerie et les services de police, afin de trouver des solutions aux problèmes rencontrés et surtout de prévenir les risques de délinquance.

■ Pays Pévèlois. La communauté de communes du Cœur de Pévèle a décidé de renouveler la convention pour l'animation de la démarche Pays Pévèlois. Le Pays Pévèlois rassemble cinq communautés de communes : la communauté de commune du Cœur de Pévèle, la communauté de communes du Pays du Pévèle, la communauté de communes d'Espace en Pévèle, la communauté de communes du Carembault, la communauté de communes rurales de la vallée de la Scarpe. Y est également associée la ville de Pont-à-Marcq. Dominique Bailly souligne que cet engagement correspond à une politique du territoire instaurée depuis quelques années déjà.

De plus, la participation à la démarche de création du Pays Pévèlois permettra d'obtenir des subventions afin de contribuer à la réalisation de projets communs.

Le traitement des déchets.
Le conseil communautaire a pris connaissance du rapport d'activité SYMIDEME. La communauté de communes et le SYMIDEME œuvrent ensemble à proposer aux habitants une meilleure collecte et un traitement des déchets. Dominique Bailly souligne que c'est un sujet majeur et qu'il faut trouver les filières les mieux adaptées, les moins coûteuses.

Des économies ont d'ailleurs été réalisées dans ce domaine. Le conseil retient toutefois que l'utilisation de la déchetterie est le moyen le plus économique de collecte des déchets et envisage la solution de la mise à disposition d'outils permettant de faciliter l'accès à la déchetterie pour les utilisateurs empêchés.